

Transports scolaires 2023/2024

Le maire Yves Palmieri informe les familles que les inscriptions pour le transport scolaire se font désormais sur le site de la Région Sud.

Les tarifs étant plus avantageux (90 euros/an au lieu de 110 auparavant), l'édile a souhaité que les jeunes Farlèdois (de 3 à 25 ans) puissent pleinement en profiter.

Grâce à la carte « Zou » biométrique qui lui sera remise, le jeune disposera d'avantages tout au long de l'année scolaire 2023/2024.

Le Pass permet notamment de voyager sans frais supplémentaire sur les lignes TER de la Région...

Nota : Des accompagnateurs du service éducation-enfance-jeunesse dans le bus assureront les trajets.

[Règlement régional des transports scolaire.pdf](#)

[La Farlède - Fiche horaire Zou !](#)

Attention : Merci de ne pas tenir compte des horaires indiqués sur le site Zou !

Pour s'inscrire c'est par ici :

<https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes-2023-2024/>

ZOU!

PASS ZOU ÉTUDES

BUS & TRAIN

Accès illimité à un réseau qui bouge !

90€
/AN*
SOIT
7,50€ / MOIS

« 90€ et pour toujours ! Après être passé de 110€ à 90€ pendant la crise du COVID, le PASS ZOU! Etudes restera à ce tarif ! Un geste fort pour les jeunes de la région Sud, et pour vos bus et vos trains ! »

Renaud Muselier
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

Abonne-toi dès le 27 juin !

*Abonnement annuel de 90€/an, valable sur le réseau régional ZOU!, ouvert aux scolaires, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves des formations sanitaires et sociales, volontaires du service civique, de 3 à 25 ans, scolarisés en Région Sud.

 zou.maregionsud.fr

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

